

Image not found or type unknown



Mesure éducative quelles sont nos droits

Par **guerri**, le **27/06/2008** à **16:07**

bonjour à tous ma compagne a une mesure éducative sur ses enfants. Actuellement un éducateur vient de temps en temps et veut rencontrer ma compagne seule dans son bureau pour lui parler de son enfance. Ma compagne ayant eue une enfance douloureuse demande que la psychologue du service soit présente mais l'éducateur ne veut pas et [fluo]menace[/fluo] de faire un rapport a la juge des enfants en disant [fluo]qu'elle ne veut pas [/fluo][fluo]coopérer[/fluo]. Est ce que ma femme est en droit d'exiger la présence de la psychologue est ce que l'éducateur est en droit de refuser? et ce qu'il fait n'est il pas considéré comme du chantage? Merci pour votre aide.